

DEC133432INSU

**Décision portant nomination de Mme Pascale TALOUR aux fonctions de chargée de mission**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

**Vu** la décision n°10001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leurs activités ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Pascale TALOUR, Ingénieur de Recherche au CNRS est nommé chargée de mission auprès du Président pour l'Institut National des Sciences de l'Univers, du 01 janvier 2014 au 31 décembre 2014. Elle sera la correspondante DIST et en charge de structuration de l'Information scientifique de l'INSU.

Mme Pascale TALOUR assurera également le suivi des travaux de la DIST, des relations entre l'INSU et l'INIST, du portail Bibliopl@nets, de l'animation des professionnels IST de l'INSU, des abonnements contrats passés par l'INSU avec certains éditeurs scientifiques.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Pascale TALOUR demeure affectée au sein de l'Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble (UMS832 OSUG), Domaine universitaire - 414 rue de la Piscine - 38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES.

**Article 2**

Du 01 janvier 2014 au 31 décembre 2014 Mme Pascale TALOUR, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

**Article 3**

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation des Alpes (DR11).

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 17 janvier 2014

Alain Fuchs